



# EVREUX JUDO AGGLOMERATION

4, rue Pierre de Ronsard – 27000 EVREUX  
Internet : <http://www.evreux-judo-agglomeration.com>  
Email : [aja.evreux@gmail.com](mailto:aja.evreux@gmail.com)



## Objet : convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022.

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association **EVREUX JUDO AGGLOMERATION**, qui se tiendra le :

**Samedi 18 juin à 18h30**

Gymnase d'Artois, 13-15 rue d'Artois – 27000 EVREUX

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activités du club (sportif, moral et financier).
- Fixation du montant des cotisations.
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours et vote du budget prévisionnel.
- Election du comité directeur et admission des nouveaux membres.
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si le quart des membres actifs de plus de 16 ans est présent. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour une nouvelle assemblée, à 6 jours au moins d'intervalle, et qui délibère quel que soit le nombre de membres présents et de représentés.
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation. Les parents des licenciés de moins de 18 ans peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative. Chaque membre dispose d'une voix délibérative à l'exception des membres d'honneur et des personnes invitées qui y assistent avec voix consultative.
3. Les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles sont adoptées à la majorité simple des membres présents et représentés à l'assemblée générale.



# EVREUX JUDO AGGLOMERATION

4, rue Pierre de Ronsard – 27000 EVREUX  
Internet : <http://www.evreux-judo-agglomeration.com>  
Email : [eja.evreux@gmail.com](mailto:eja.evreux@gmail.com)



4. En cas d'empêchement, un membre peut déléguer son droit de vote à un autre membre de l'assemblée. Chaque membre présent à l'assemblée ne peut porter que 2 procurations au maximum. Vous trouverez ci-joint la fiche de procuration permettant de vous faire représenter en cas d'indisponibilité. Veuillez la compléter et la signer avant de la transmettre à votre mandataire.

Pour préparer cette assemblée générale ordinaire, nous vous informons que tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition à l'adresse suivante : 4 rue Pierre de Ronsard – 27000 EVREUX.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette réunion, il vous est demandé de confirmer votre présence **au plus tard le vendredi 10 juin 2022** par mail à [eja.evreux@gmail.com](mailto:eja.evreux@gmail.com)

Enfin, vous trouverez ci-joint la fiche individuelle de candidature au comité directeur de EJA qui devra nous être adressée au moins 8 jours avant la tenue de cette assemblée.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Fait à Evreux, le 1<sup>er</sup> juin 2022.

**Alexandre GRICHOIS**  
Président de l'EJA

PJ:

- Fiche de procuration
- Fiche individuelle de candidature